

PATRICK IMAM, REPRÉSENTANT RÉSIDENT DU FMI

## MADAGASCAR SE DÉBROUILLE BIEN

■ ■ ■ ■ Le pays va-t-il aussi bien que les dirigeants le prétendent ou aussi mal et près de la faillite tel que les opposants l'affirment. Le baromètre le plus fiable reste celui du Fonds Monétaire international. Patrick Imam, représentant résident du FMI nous livre sa vision de la conjoncture économique qui prévaut à Madagascar, évoquant au passage les réformes déjà entamées et prioritaires.



### Quelles sont les perspectives pour ce second semestre 2017 ?

Malgré la conjoncture défavorable au cours du 1er

semestre, et grâce à la poursuite des différentes réformes déjà entamées, les perspectives pour le reste de l'année resteront bonnes. Ainsi, le taux de croissance économique est prévue d'être stable aux environs de 4,3% grâce à une augmentation des investissements et aux développements des différents secteurs tels que le tourisme, les industries textiles ainsi que l'agro-industrie. Le taux de croissance économique sera donc légèrement à la hausse cette année comparée à l'année dernière qui était de 4,2 % l'année dernière. Bien qu'en apparence, encore bas par rapport au potentiel du pays ainsi qu'au besoin de réduire la pauvreté, ce

niveau constitue déjà une bonne performance si on tient compte des différents chocs auxquels le pays a été exposé vers la fin de l'année dernière et en début d'année, avec la survenue de la sécheresse ainsi que du cyclone Enawo. Comparé à ses pairs de l'Afrique Sub-saharienne, qui peinent encore à se relever du choc de la diminution des prix des matières premières dont ils en sont victimes, on peut dire que Madagascar se débrouille bien avec une croissance économique encore positive et sur une pente ascendante. Les perspectives de croissance économique au niveau mondial étant également à la hausse pour cette année, les conditions sont favorables pour Madagascar pour atteindre le taux de croissance prévu.

Quant à l'inflation, elle est projetée de rester autour de 8% pour l'ensemble de l'année avec les impacts des différents chocs qui sont projetés de se résorber graduellement. L'appréciation de l'Ariary en terme nominal combinée avec la baisse continue des prix des produits pétroliers sur le marché international y contribueront également, en réduisant l'inflation importée. D'ailleurs, avec l'importation prévue par l'Etat de quelque 200 000 tonnes de riz, l'inflation d'origine alimentaire pourrait aussi être réduite. Sans oublier le resserrement de la politique monétaire que la Banque Centrale a initié il y a quelques mois et

donc les effets, bien que minime, pourraient se faire sentir.

En ce qui concerne la mise en œuvre du programme FEC, tout semble aller dans le bon sens dans la mesure où les résultats préliminaires à ce jour indiquent que les critères de performance, soit sur le plan quantitatif que structurel, sont en bonne voie d'être atteints. Ainsi, la 2ème revue du programme qui se déroulera au mois de septembre prochain devrait bien se passer. Toujours est-il, je ne veux pas préjuger les conclusions de la mission, et la décision finale appartient au Conseil.

### Les réformes mettent du temps à être adoptées et appliquées. Quels sont les changements prioritaires que le FMI espère voir à Madagascar ?

Au cours des récentes discussions avec les autorités, 4 domaines clés ont été identifiés de concert comme étant prioritaires que ce soit à court qu'à moyen terme, à savoir : la promotion d'une croissance durable et soutenable ; la création davantage d'espace fiscal ; l'amélioration de la gouvernance économique ; et le renforcement de la stabilité et du développement du secteur financier.

Le 1er domaine clé implique à la fois l'augmentation massive des investissements, la bonne gestion de la dette publique, la promotion du Partenariat Public

“L'inflation est projetée de rester autour de 8% en 2017 avec les impacts des différents chocs qui sont projetés de se résorber graduellement, l'appréciation de l'Ariary, la baisse continue des prix des produits pétroliers”

Privé ainsi que l'augmentation des dépenses pour les secteurs sociaux. Le 2nd domaine prioritaire requiert de l'Etat un effort continu pour davantage augmenter les recettes fiscales afin de se donner les moyens à sa politique. Il implique également un effort de priorisation des dépenses publiques afin d'augmenter l'efficacité, mais aussi et surtout il demande aux autorités d'améliorer la gestion des entreprises publiques afin que ces dernières ne soient plus des fardeaux pour le budget tout en contribuant efficacement au développement économique du pays.

Le 3ème domaine implique le renforcement continu des cadres institutionnels et légaux de l'Etat pour se parer des outils nécessaires pour l'instauration de la bonne gouvernance économique et la lutte contre la corruption. Une fois ces outils mis en place et fonctionnel, les autorités devraient se focaliser sur leurs applications. Une attention particulière devrait être accordée à la transparence de la gestion des finances publiques où le principe de redevabilité des comptes de l'Etat devrait primer. Et enfin, le 4ème et dernier domaine qui requiert les autorités à renforcer la supervision du secteur financier ; à améliorer la formulation et la mise en œuvre de sa politique monétaire et finalement à promouvoir l'inclusion financière.

Dans ce sens, les autorités ont déjà adopté vers le début de cette année la Loi sur la monnaie électronique et projettent d'adopter bientôt les décrets de mise en œuvre de cette loi. Dans l'objectif d'augmenter et d'améliorer la compétitivité entre les banques ainsi que la qualité de leurs portefeuilles de prêts respectifs, les autorités ont éga-

lement l'intention de soumettre au niveau du Parlement la loi pour l'établissement de bureaux de crédits et de registres de garanties. Parallèlement, elles comptent aussi adopter une nouvelle loi bancaire qui améliorera le redressement des banques ainsi que le cadre de résolution de crise.

**Quels ont été les progrès réalisés vers l'efficacité des dépenses publiques depuis l'approbation du programme FEC ?**

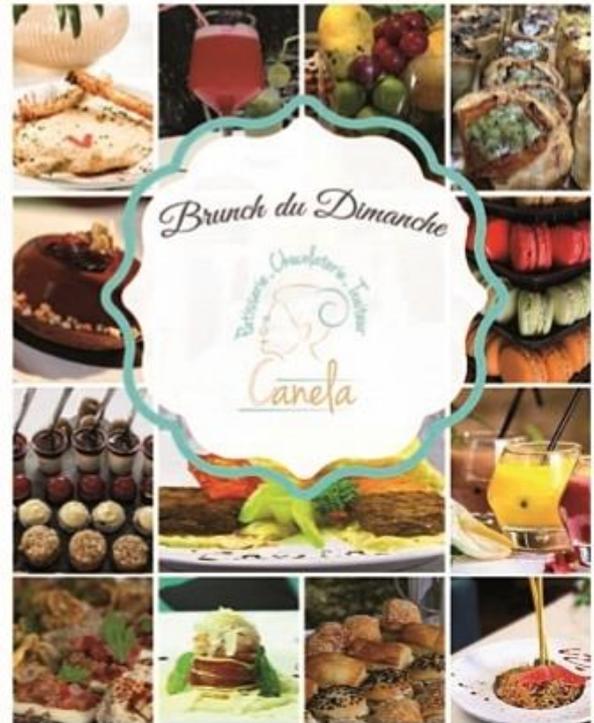
Cette année, la tendance générale d'amélioration progressive de la composition des dépenses s'était poursuivie, avec les exceptions notables et temporaires liées aux cas des entreprises d'Etat JIRAMA et Air Madagascar. En effet, les transferts au fonds de pension sont en baisse, tandis que les subventions aux prix des carburants ont été évitées. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont doublé en pourcentage du PIB de 2015 à 2017, de même pour les dépenses sociales financées sur ressources domestiques qui sont également en augmentation progressive, bien qu'encore insuffisante, vue les besoins du pays.

La gestion des finances publiques continue aussi de graduellement s'améliorer. La planification budgétaire à court et à moyen terme, ainsi que l'exécution du budget, se sont améliorées ces dernières années. La disponibilité des informations ainsi que les travaux de planification se sont également améliorés dans les quatre ministères sociaux, avec une communication accrue entre le Ministère des Finances et les autres Ministères concernés. Les autorités sont en train de conduire une auto-évaluation



dans le cadre relatif aux dépenses publiques et à la responsabilité financière qu'on appelle habituellement l'exercice PEFA, qui consiste à évaluer la qualité de la gestion des finances publiques d'un pays. Et ce, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement et dont l'achèvement est prévu pour 2018. Finalement, sur la base de la dernière analyse de la viabilité de la dette réalisée conjointement par le Fonds et la Banque Mondiale, il s'avère que le risque de surendettement extérieur pour Madagascar reste modéré avec peu de risque de dérapage.

"A moyen terme, les autorités visent à rompre avec le profil historique de faible croissance de Madagascar en augmentant les dépenses prioritaires et en accélérant les réformes structurelles... ont l'intention de stimuler les investissements et les dépenses sociales de façon soutenue de 2017 à 2019", note la mission du FMI conduite par Marshall Mills



www.canela-madagascar.com - 032 03 060 05 - info@canela-madagascar.com

“La dynamique du total de la dette contractée et garantie par l’État malgache demeure soutenable, malgré la faiblesse de la mobilisation des recettes budgétaires, les chocs éventuels sur le taux de change et les engagements conditionnels liés aux entreprises publiques...”

Et ce en raison des conditions économiques plus favorable dont un taux de change plus solide ; des conditions d’emprunt plus favorable en moyenne mais aussi grâce à une meilleure gestion de la dette extérieure par les autorités.

**La question de la bonne gouvernance, ternie par les affaires de grande corruption affecte-t-elle les relations de Madagascar avec les bailleurs de fonds, ou est-ce que c’est une affaire interne qui n’intéresse pas ces partenaires ?**

Dans ses activités de surveillance, d’assistance financière et d’assistance technique, le Fonds encourage toujours ses pays membres à promouvoir la bonne gouvernance, notamment économique, car nous sommes conscients que la mauvaise gouvernance, qui pourrait se traduire sous plusieurs formes dont la corruption, pourrait nuire non seulement à la bonne marche des différents services offerts par le Fonds mais aussi et surtout à l’atteinte des objectifs de développement du pays lui-même.

Il est difficile, pour un partenaire technique financier, de ne pas accorder de l’attention au problème de gouvernance qui prévaut dans un pays, étant donné les impacts négatifs que cette corruption pourrait avoir. Pour

ne citer qu’une mauvaise utilisation éventuelle des appuis fournis pour cause de détournement de fonds ou bien un dérapage dans la mise en œuvre d’un programme sur lequel les autorités du pays ainsi que le partenaire s’étaient convenus. Pour le moment, tel n’est pas encore le cas, mais c’est un risque qu’il faut tenir compte. En même temps, les autorités doivent s’assurer que les recettes collectées et dépensées soient utilisées d’une manière efficace.

**On a parlé de faillite de l’Etat mais ce n’était que des rumeurs. Quels sont les critères qui permettraient de dire qu’un Etat est en passe d’être en faillite ?**

Dans le jargon économique, on parlera plutôt de défaut de paiement par l’Etat au lieu d’une faillite proprement dite, qui est plus pertinente dans le cas d’une entité privée. Concrètement, l’Etat est en défaut de paiement lorsqu’il n’est plus en mesure d’honorer ses obligations et de rembourser ses dettes. Les dettes, en question, deviennent insoutenables notamment lorsque la croissance économique générée par le pays s’avère insuffisante pour augmenter les recettes fiscales, qui supportent les charges des intérêts de la dette contractée. Une fois le seuil d’insoutenabilité atteint, le pays entre alors dans une spirale, un “effet boule de neige de la dette” si vous voulez, ou la progression auto-entretenu de la dette, avec un Etat qui s’enfonce dans un spiral d’endettement de plus en plus profond afin de financer son déficit budgétaire et de rembourser ses dettes.

Sur le plan pratique, la soutenabilité de la dette dépend entre

autres de la capacité du gouvernement à lever des impôts ou à abaisser ses dépenses ; du taux d’intérêt de la dette ; du contexte socio-politique du pays ainsi que de ses perspectives de croissance. Plusieurs indicateurs sont habituellement utilisés pour mesurer la soutenabilité de la dette d’un pays, dont le ratio de la dette sur le PIB, le ratio du service de la dette, ainsi que la maturité moyenne des dettes, avec une dette à maturité courte qui expose potentiellement le pays à une crise de liquidités. Ces différents indicateurs d’endettements sont calculés régulièrement dans le cadre d’une Analyse de la Viabilité de la Dette (AVD) réalisée conjointement par le Fonds et la Banque Mondiale pour chacun de leurs pays membres.

Les résultats de la dernière AVD pour Madagascar ont révélé que le risque de surendettement extérieur de Madagascar est jugé “modéré”. La dynamique de la dette s’était même légèrement améliorée grâce au succès de la conférence des bailleurs de fonds de fin 2016 qui a conduit à des hypothèses de financement plus favorables. Il était ressorti de l’analyse également que la dynamique du total de la dette contractée et garantie par l’Etat demeure soutenable, bien que la faiblesse de la mobilisation des recettes budgétaires, les chocs éventuels sur le taux de change et les engagements conditionnels liés aux entreprises publiques constituent encore de potentielles sources de vulnérabilité. En somme, et selon cette analyse, le pays est encore loin du seuil d’insoutenabilité de sa dette ainsi que de la situation de défaut de paiement. En d’autres termes, l’Etat Malagasy, pour le moment, est en mesure d’honorer les différentes dettes qu’il a contractées.

L’ex-ministre des Finances et du Budget a été au centre des attentions dans la négociation de la revue de programme FEC avec le FMI

